



Fédération Syndicaliste Force Ouvrière de la Communication

60 rue Vergniaud • 75640 Paris CEDEX 13 • www.fo-com.com • postes@fo-com.com

LA POSTE

JUIN 2014 • Codes A, C & P



Le coliFOstier

Nouvelle gouvernance Services - Courrier - Colis : enfin un peu de concret !

Après des mois d'attente interminable, voire anxiogène, où toutes les suppositions étaient permises, nous avons eu enfin quelques informations ! En CDSP nationale du 28 mai, la direction de ColiPoste a présenté le projet de gouvernance Services-Courrier-Colis.

→ De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de sa nouvelle politique stratégique, La Poste restructure ses métiers. Elle procède ainsi au rapprochement du métier Courrier et de ColiPoste, pour en faire une seule "branche": Services-Courrier-Colis.

→ Qu'est-ce qui change ?

- **ACP de province**: elles ne dépendront plus des DOT Colis, elles seront rattachées à la même direction que celle du Courrier. Cette direction, ex DOTC, est renommée Direction Service Courrier Colis (DSCC).
Le rattachement actuel sera maintenu jusqu'à la fin de l'année 2014, après la "période".
- **les 4 DOT Colis de province**: de nouvelles missions leur seront attribuées (animation et expertise concernant la livraison des colis en ACP, PPDC, PDC...), mais pas d'assurance sur leur dimensionnement en termes d'emploi !

→ Qu'est-ce qui ne change pas?.. ou pas encore !

- **la DOT IDF** en raison du schéma directeur déjà mis en œuvre,
- **les PFC** qui restent toutes rattachées aux DOT Colis,
- **Siège, CSRH, Service Clients, Commerciaux...**: peu de changement, pour l'instant...

→ Le calendrier :

- CHSCT locaux entités concernées : **juillet**
- CDSP stratégique (point d'étape) DG : **17 juillet**
- Comités Techniques (CT) locaux NOD concernés : **début septembre**
- CT national : **début septembre**
- début de déploiement : **mi-septembre**

En réponse aux revendications et précisions demandées par FO (*Voir déclaration préalable au recto*), la direction a précisé :

- le maintien des primes Bonus et Challenge pour tous les personnels ColiPoste, y compris pour les ACP, sous leur nouvelle direction !
- la poursuite de la gestion des ACP de province par le CSRH Colis de Montrouge, avec PIQHTO,
- l'ACP de Clermont rattachée comme les autres à la DSCC.

FO revendique en priorité :

- **Des garanties, un engagement fort et clair de maintien dans l'emploi de tout le personnel de ColiPoste,**
- **La réinternalisation des activités sous traitées (distribution, chantiers en PFC, SI, maintenance, formation...) et également l'arrêt des Groupements d'Employeurs Logistique (G.E.L),**
- **La reconnaissance et le renfort de la filière prévention.**

Les annonces sur la trajectoire financière et donc le dimensionnement précis des directions du pôle Colis seront communiqués entre le 25 et le 27 juin prochain.

Déclaration préalable Force Ouvrière à la CDSP nationale ColiPoste du 28 mai 2014

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames, Messieurs,

Enfin !

Enfin nous avons des informations, certes incomplètes, concernant cette nouvelle gouvernance de la branche Services-Courrier-Colis !
Depuis fin janvier 2014, l'attente fut particulièrement anxiogène pour tout le personnel.

Dans un premier temps, Force Ouvrière revendique :

- Des garanties, un engagement fort et clair de maintien dans l'emploi de tout le personnel de ColiPoste, ainsi que des avantages spécifiques tels que Bonus, Challenge ...
- La réinternalisation des activités sous-traitées (distribution, chantiers en PFC, SI, Maintenance, Formations ...) et également l'arrêt du GEL. Il serait incompréhensible et surtout incohérent que cette nouvelle gouvernance n'aille pas dans ce sens.
- La poursuite de la gestion des ACP de province par le CSRH Colis de Montrouge.
- Une filière Prévention reconnue, renforcée et indépendante, gage d'efficacité pour la prévention des risques professionnels et de la pénibilité.
- La transparence dans la communication, la loyauté du dialogue social concernant toutes les modalités, la mise en œuvre de tous ces changements liés à cette nouvelle gouvernance qui impacte tous les personnels de ColiPoste.

Ensuite Force Ouvrière réclame des précisions concernant :

- Les services du Siège : dimensionnement, localisation, éventuelle mutualisation...
- La filière RH : hiérarchie, périmètre, dimensionnement, instances (CDSP, CNSST, CHSCT...)
- Les petites DOT de province : dimensionnement, missions précises...
- La particularité de l'ACP de Clermont-Ferrand (dans le même bâtiment que la PFC).

Merci pour votre attention, et surtout pour vos réponses aux interrogations légitimes du personnel que nous représentons.

Les représentants Force Ouvrière.